

UE PARAMÉDICALE

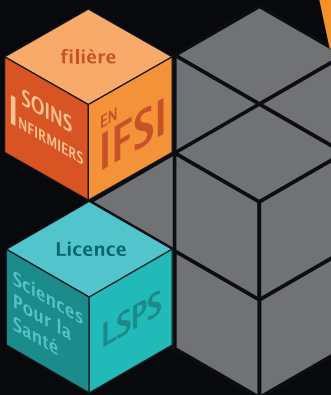
Une partie importante du dispositif passerelle repose sur les enseignements de l'UE paramédicale du second semestre de la première année de LSPS

Cette UE a pour but de permettre une orientation des étudiants vers les filières paramédicales et notamment vers les soins infirmiers.

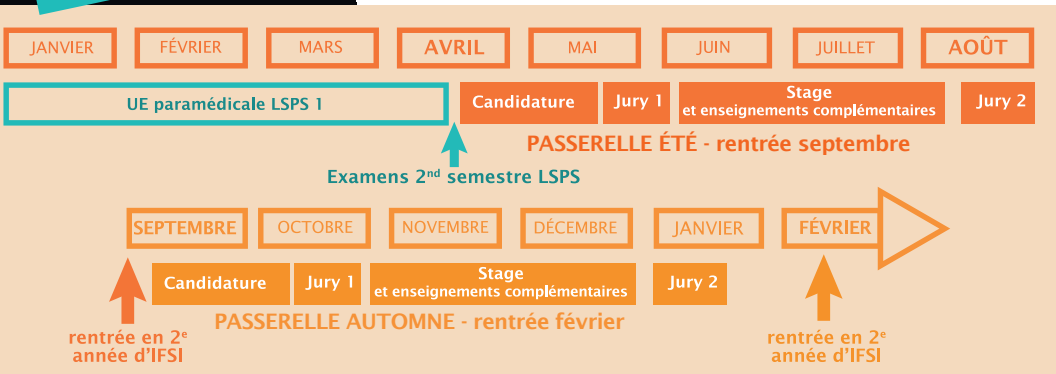
Les enseignements de cette UE comportent les modules :

- Introduction à : sémiologie et oncologie
- Approche intégrale du corps en mouvement : de l'anatomie à l'activité
- Un module "soins paramédicaux", qui regroupe des enseignements coeur de métier infirmier tels que :
 - hygiène et prévention des infections
 - initiation aux premiers secours
 - initiation aux soins de confort, de bien-être et relationnels
 - l'apprentissage du raisonnement clinique
- Introduction aux techniques d'imagerie

Il existe 2 sessions pour une rentrée en 2^e année d'IFSI : **septembre et février**



CALENDRIER



Le jury 1 examine les candidatures éligibles au dispositif. Le jury 2 valide l'entrée en 2^e année d'IFSI.

À SAVOIR

Deux UE de 1^{ère} année d'IFSI ne sont pas au programme pendant le dispositif. Les étudiants devront **les suivre et les valider** pendant leur 2^e année.

à rattraper = **cours en +**

Grâce à leur 1^{ère} année de LSPS, les étudiants commencent leur 2^e année d'IFSI en ayant **déjà validé** une UE.

dispensés = **cours en -**

DÉROULÉ DE LA PASSERELLE

- 1- Avoir validé la 1^{ère} année de la LSPS en 1^{ère} session pour la passerelle d'été, possible en 2^{ème} session pour la passerelle d'automne
- 2- Avoir validé l'UE paramédicale du second semestre
- 3- Jury 1
- 4- Stage en soins infirmiers de **7 à 9 semaines**
4 jours par semaine en stage et **une journée hebdomadaire "vendredi pédagogique"** dans l'un des IFSI partenaires ou à l'UPEC, en enseignements théoriques et pratiques venant compléter les connaissances acquises dans le cadre de l'UE paramédicale
- 5- Jury 2 validant accès en 2^e année d'IFSI



CHIFFRES

Crée en **2020** dispositif innovant en Ile-de-France

Déjà **+100** étudiants formés, de 2020 à 2025

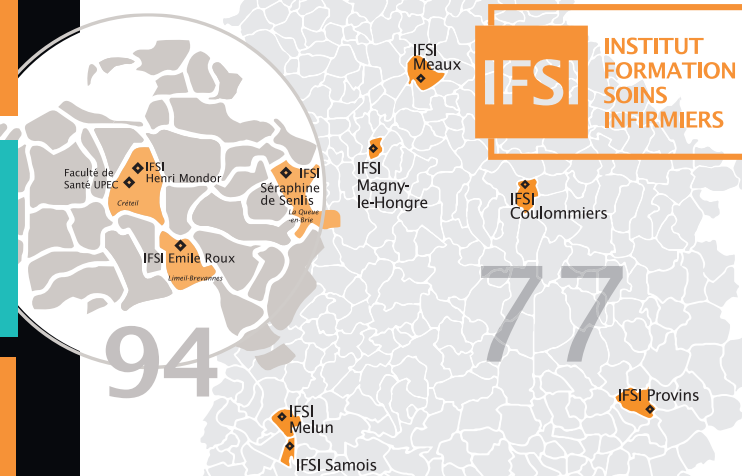
90% des étudiants sont entrés en 3^e année

90% diplômés dès la 1^{ère} session

OÙ ? Lieux d'enseignement

9 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en partenariat avec l'UPEC, répartis sur le territoire Est-Francilien

- IFSI Groupement Hospitalier de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers et Magny Le Hongre)
- IFSI du Groupement Hospitalier sud : Samois et Melun
- IFSI de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris : Henri Mondor (Créteil) et Émile Roux (Limeil-Brevannes)
- IFSI Séraphine de Senlis (la Queue-en-Brie)
- IFSI du centre hospitalier de Provins



Scolarité Filière Soins Infirmiers

Faculté de Santé
8 rue du Général Sarrail
94000 Créteil
passerelle-lsps-ifsu@u-pec.fr

